



# 657 km de parcours balisés



**PATRICK BESSEYRE, PRÉSIDENT DU CENTRE VTT DU PAYS D'AMBERT NOUS PRÉSENTE CE SITE VTT-FFC®, TERRITOIRE SUR LEQUEL LES PRATIQUANTS PEUVENT ÉGALEMENT RETROUVER UN ESPACE CYCLOSPORT POUR LE CYCLISME TRADITIONNEL.** RÉDACTEUR : HERVÉ BOMBRUN

### EN BREF

- **Points d'accueil**  
Syndicat Mixte des Activités de pleine nature La Gare  
63600 Ambert
- **Contact**  
Tél. 04 73 82 00 04  
[info@ambertvtt.fr](mailto:info@ambertvtt.fr)  
<http://ambertvtt.fr>  
Ouvert toute l'année



CENTRE VTT DU PAYS D'AMBERT

**Comment et pourquoi le Site VTT-FFC® a été créé, et quand a-t-il vu le jour ?** Patrick Besseyre : Le Site VTT-FFC® Ambert-Crêtes du Forez a été créé en décembre 1992, afin de permettre la découverte du Pays d'Ambert, via la pratique du VTT, tout en organisant en parallèle des événements autour de cette même discipline. Il a vu le jour à cette date avec la création d'une association, puis a connu au fil du temps des évolutions sur le plan de sa constitution juridique, puisque nous sommes passés d'une association Centre VTT des Pays d'Ambert à une gestion par un syndicat mixte des activités de pleine nature, pendant quatre-cinq ans. Aujourd'hui, il est administré et géré par la communauté de communes des Pays d'Ambert, sous la forme d'un pôle nature Ambert-Crêtes du Forez. Notre club,

le Centre VTT du Pays d'Ambert, entretient et balise les trente itinéraires que nous possédons à travers notre territoire.

**Les itinéraires ont évolué au fil du temps ?** Oui. Nous en possédions quinze au moment de la création du Site VTT-FFC® Ambert-Crêtes du Forez. Un autre Site VTT-FFC® à Saint-Anthème, a fusionné avec nous afin de pouvoir offrir aux pratiquants un espace plus grand et davantage différencié avec trente pistes, et plus de kilomètres à couvrir. Nous possédons aujourd'hui six parcours verts, sept bleus, onze rouges et six noirs pour un total de six cent cinquante-sept kilomètres de parcours.

**Vous possédez aussi un espace cycloSPORT sur votre territoire ?** Oui tout à fait. Il y a des itinéraires pour la pratique du cyclisme traditionnel. Ce sont le VC Ambertois et un club de cyclotouristes qui s'appelle les « copains » qui ont transmis les parcours.

**Est-ce qu'il y a une grande fréquentation sur vos deux espaces de pratiques, le VTT et le cyclisme traditionnel ?** Pour le VTT, on estime la fréquentation à 15 000 passages par an ! C'est plus difficilement quantifiable pour la route. Les vététistes viennent nous demander des renseignements, ils téléchargent les parcours. On a de bonnes retombées pour le VTT, puisque l'on s'aperçoit que certains vététistes, en dehors des locaux, viennent pratiquer exprès chez nous du fait de notre notoriété. On a toujours été parmi les cinq ou six premiers Sites VTT-FFC®. Notre région est assez étendue est peu fréquentée par les automobilistes, et nos pistes de surcroît présentent des différences de paysages, de sols, avec des lieux emblématiques. Les hébergeurs nous font part des bonnes retombées. On a aussi créé des produits touristiques à l'adresse du VTT. On emmène les vététistes à Pierre-sur-Haute qui culmine à 1 634 m, et les pratiquants peuvent redescendre jusqu'à Ambert. Autre produit proposé : un train touristique jusqu'à la Chaise-Dieu, avec retour en VTT. Il y a aussi des stages qui peuvent être organisés. Nous proposons également des VTT en location, avec un parc de quarante vélos dont douze en version VTT AE depuis l'an passé.

**Le VTT AE est un secteur que vous voulez développer ?** Exactement. Nous nous sommes aperçus que nos VTT AE fonctionnent très bien pour de la location individuelle ou familiale. C'est même actuellement ce qui est le plus demandé. Nous allons donc développer des stages à l'adresse du public intéressé par la pratique du VTT AE, suivant le degré de pratique des personnes qui viendront nous visiter.

**Pouvez-vous nous parler de votre école de VTT ?** Notre club, Centre VTT, possède une école de VTT qui compte vingt enfants. L'école est autonome par rapport au Site VTT-FFC®, et ces enfants sont encadrés par un breveté d'État VTT que nous rétribuons.

**Organisez-vous également des manifestations ?** Au mois d'août, il y a la randonnée des Hautes Chaumes, lieu emblématique de la région avec les cols du Béal, des Pradeaux, des Supers. C'est un lieu où les troupeaux allaient en estive, Il s'agit d'un site complètement dégagé, fait de landes avec d'un côté le Puy-de-Dôme, le Sancy, et de l'autre les Alpes. Et là, on organise une grosse manifestation qui l'an passé a rassemblé quatre cents vététistes. On participe aussi à d'autres manifestations mais plus en collaboration avec différentes structures. On met sur pied aussi des sorties le dimanche matin, sans demande de frais d'inscription aucune, c'est assez libre comme démarche, en fait. ●



FREDERIC BRASSARD



FREDERIC BRASSARD



CENTRE VTT DU PAYS D'AMBERT



CENTRE VTT DU PAYS D'AMBERT